

Intervention de

Luc Rémond, maire de Voreppe

à l'occasion du vote du budget 2016

Conseil municipal du 28 janvier 2016

Mes chers collègues,

Avant que nous passions au vote, je souhaite réaffirmer les priorités que nous avons définies en début de mandat et qui sont, une nouvelle fois dans ce budget, scrupuleusement respectées :

- Gel de nos dépenses de fonctionnement, dont les dépenses en ressources humaines, sur 3 ans minimum pour absorber, la baisse des dotations de l'État.
- Gel des taux d'imposition communaux pour ne pas alourdir les charges du contribuable, déjà très sévèrement imposé par l'Etat, et qui doit, par ailleurs, faire face à une baisse de son pouvoir d'achat. Ce gel de la pression fiscale, nous l'entendons aussi en évaluant la fiscalité intercommunale. Ainsi, nous compenserons toute hausse des taux intercommunaux dans le cadre des transferts de compétence par une baisse équivalente des taux communaux.
- Préserver notre capacité à investir, raisonnablement, mais suffisamment pour mener à terme nos projets, conformément à notre programme pour le mandat.

Je tiens à redire également que j'ai souhaité que les budgets de l'Éducation, de la Jeunesse et des Associations soit préservé, car ils sont, à mon sens, le socle de notre action pour préparer l'avenir.

Mais si gouverner c'est prévoir, gouverner c'est aussi faire des choix.

Qu'il me soit donc ici donnée l'occasion de remercier le travail effectué par les élus, dans chaque pôle, en lien étroit avec les services municipaux, pour atteindre les objectifs assignés par la lettre de cadrage budgétaire.

Ce travail difficile a conduit à des arbitrages indispensables pour pouvoir tenir ce cap, sans sacrifier les projets ni la qualité du service public que nous nous devons d'apporter aux Voreppins.

2016 ne sera donc pas une année blanche où nous nous contenterions de gérer les affaires courantes.

Bien au contraire, plusieurs projets importants seront mis en œuvre dès cette année :

Tout d'abord les 5 projets que j'ai placés au rang prioritaire pour le mandat :

1 - Le pôle d'échanges multimodal : porté par le Pays Voironnais, ce projet vise à améliorer le fonctionnement de la gare pour favoriser le développement du transport ferroviaire, en particulier pour les déplacements domicile-travail, à travers l'optimisation de l'intermodalité et de l'accessibilité, l'amélioration du confort et de l'attente des voyageurs et l'intégration urbaine et paysagère de la gare. Le scénario a été arrêté en 2015. Le prestataire de l'opération sera choisi cette année.

2 - Avant l'été, la vidéoprotection sera mise en place sur la commune.

28 caméras seront implantées sur 11 espaces publics stratégiques. Ce dispositif, très encadré par la Loi, doit permettre de répondre à 4 objectifs : dissuader, renforcer le sentiment de sécurité, identifier les auteurs d'incivilités, et aider les victimes en facilitant les enquêtes. Les premières caméras seront installées en juin prochain.

3 - La mise en accessibilité de nos bâtiments publics se poursuivra en 2016. Sont concernés le groupe scolaire Stravinski, l'Arcade, la piscine, avec son parking et ses vestiaires, et enfin le cinéma.

4 - Nous poursuivrons en 2016 une large réflexion engagée sur l'évolution du centre bourg. Inscrite dans le projet de mandat, la dynamisation du centre bourg doit répondre à 4 objectifs :

- Stimuler son attractivité,
- Repenser les équilibres de l'espace public,
- Améliorer le stationnement
- Faciliter les déplacements à pied ou à vélo.

La première étape de ce dossier complexe s'est achevée fin 2015, avec l'étude urbaine, le diagnostic, et les pistes de travail. Place maintenant aux différents scénarios, à la consultation des habitants et à la planification des aménagements.

5- Les logements qui vont se construire **rue du Boutet permettront d'élargir l'offre sur cette partie du centre bourg**

Mais d'autres projets sont également dans les tuyaux, planifiés et financés.

Les études pour la réalisation **d'un second réseau de chaleur vont démarrer dans les prochaines semaines**. Ce second réseau couvrira les besoins de la piscine, de l'école Debelle et de l'Ehpad. Il pourra également raccorder les copropriétés des Bannettes, des Portières et du chemin des buis. Il reliera les futurs logements du secteur Champ de la cour. 75 d'abord, puis à terme 400 logements seront concernés.

Le cinéma sera rénové cet été pour lui permettre de retrouver une qualité d'accueil et de confort conformes aux standards actuels.

Le dossier de réalisation de la ZAC de l'**Hoirie sera présenté au conseil municipal de février**. Et après une procédure de mise en compatibilité du PLU, les premiers permis de construire pourraient être délivrés dès cet été. Ce projet particulièrement important, qui sera financé par le Pays Voironnais, permettra de répondre à quatre grands enjeux tout en respectant une densité urbaine raisonnable à l'échelle de Voreppe :

Répondre au besoin de logements : accession libre, accession sociale, locatif, et résidence senior,
Conforter le commerce local,
Organiser les déplacements, notamment par un maillage en mode doux.
Améliorer l'offre de santé par la réalisation, qui est en bonne voie, d'une maison de santé pluridisciplinaire.

L'enquête publique sur la modification n° 1 du PLU est terminée et le dossier est à l'ordre du jour de ce soir.

L'élaboration de la modification n°2 du PLU se poursuit avec les derniers ateliers au printemps, qui seront suivis de la phase de concertation et d'enquête publique à l'automne.

En matière d'**éducation**, qui je le rappelle, est un secteur prioritaire, je citerai 4 actions :

La mise en place de composteurs dans les restaurants scolaires. L'école Achard vient d'en être équipée. Le programme se poursuivra courant 2016 dans les autres groupes scolaires. Au-delà d'une démarche concrète pour la réduction des déchets à la source, il s'agit également d'une action pédagogique envers nos tout jeunes Voreppins pour geste pour la réduction des déchets, il s'agit de permettre une sensibilisation à l'environnement dans nos écoles

L'installation d'écrans tactiles supplémentaires dans les écoles. Deux étaient en service depuis 2006. Quatre nouveaux viennent d'être installés. Cette modernisation des outils est nécessaire pour amener nos jeunes élèves vers les technologies de l'information.

L'élaboration d'un projet éducatif local, afin de donner un cadre, un cap et une vision stratégique à notre plan d'actions enfance et jeunesse.

Enfin, nous souhaitons récompenser le mérite avec la mise en place d'une **dotations aux jeunes élèves méritants**. La réflexion est en cours sur les modalités et les critères d'attribution. Je souhaite qu'elle aboutisse d'ici l'automne.

Dans le **domaine des transports** nous discutons actuellement avec le département, d'une évolution de la ligne express 2. Ainsi aux heures de pointe du

matin, de la mi-journée et du soir, le terminus de la ligne ne serait plus la gare mais Centr'Alp. Cette évolution permettra aux Voreppins qui travaillent à Centr'Alp d'avoir une alternative à la voiture, mais aussi aux habitants actuels et futurs du secteur de l'avenue Chapays, d'avoir une liaison directe sur Grenoble

Dans ce contexte pourtant très contraint, certaines perspectives laissent cependant entrevoir des éclaircies et espérer des marges de manœuvre plus conséquentes :

Avec le transfert de la compétence culturelle à la Communauté d'Agglomération, qui vient d'être voté par le Conseil communautaire,

Avec la mutualisation de certaines fonctions, comme les ressources humaines aujourd'hui, et d'autres demain,

Ce sont quelques marges de manœuvre qui pourraient être redonnées au budget municipal dans les années à venir et qui profiteront aux projets les plus lourds comme le Centre Bourg et le pôle gare.

Chers collègues, ce budget 2016 est donc un budget réaliste, économe et respectueux des deniers des Voreppins, mais un aussi et surtout budget qui nous permet à la fois de continuer à agir quotidiennement au service des Voreppins et de mettre en œuvre les projets structurants indispensables à l'évolution de Voreppe, pour lesquels nous avons été élus.

Je vous remercie.